

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES COURS DE DANSE ET DE CULTURE HIP-HOP

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Compétences	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
PRATIQUER ET TRANSMETTRE LES DANSES HIP-HOP		
<p>C.1 Mettre en place une pratique dansée régulière et autonome en participant à des trainings* (culture du cypher*, entraînement régulier du danseur) et à des évènements hip-hop afin de maintenir son niveau technique, développer son style personnel et s'inscrire ainsi dans une pratique sociale et autodidacte au sein de la culture hip-hop.</p>	<p>Production d'un document de synthèse (en lien avec C.1 et C.2):</p> <p>Quinze jours avant le début des épreuves, le candidat fournit au jury un document ressource sous la forme de son choix (écrit avec photos, vidéo ou podcast*) prouvant et relatant diverses expériences de participation à des trainings* et évènements de la culture hip-hop.</p>	<p>Le jury évalue la pertinence du document de synthèse:</p> <ul style="list-style-type: none"> la ressource fournit la preuve que le candidat a participé à au moins cinq trainings dans différents lieux au cours des 12 mois précédant l'épreuve la ressource fournit la preuve que le candidat a participé à au moins trois évènements hip-hop au cours des 12 mois précédant l'épreuve le témoignage écrit, vidéo ou audio est réaliste et informe le jury sur les sensations éprouvées par le candidats lors de ces temps de trainings et évènements le témoignage écrit, vidéo ou audio décrit les caractéristiques propres du candidat concernant son style et sa danse: influences historiques et chorégraphiques, caractéristiques esthétiques et motrices, rapport à la musique et relation à l'espace
<p>C.2 Analyser les spécificités de sa danse afin de pouvoir l'expliquer et la transmettre à différents publics selon le type d'intervention (cours, ateliers, transmission de création chorégraphique).</p>	<p>Mises en situations professionnelles (en lien avec C.2, C.3, C.4, C.5, C.7, C.8, C.9, C.10, C.11, C.12, C.13, C.14):</p> <p>Le candidat construit et conduit un cours technique de danse dans la discipline hip-hop de son choix (locking, popping, breaking, hip-hop freestyle ou house) avec des élèves sujets.</p>	

	<p>Il est informé du niveau 30 minutes avant le démarrage de l'épreuve.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les caractéristiques propres à la culture du cypher sont mentionnées
<p>C.3 Structurer des cours de danses hip-hop (breaking, locking, popping, hip hop freestyle, house) en fonction d'objectifs pédagogiques clairement définis, présentant un contenu varié et adapté, afin de favoriser et garantir l'engagement des élèves dans l'apprentissage.</p>	<p>Durée du cours: 40 minutes</p> <p>Le candidat construit et conduit un atelier d'éveil ou d'initiation à la danse face à des élèves sujets. Il est informé du niveau des élèves 30 minutes avant le début de l'épreuve.</p> <p>Durée du cours: 30 minutes</p> <p>Pour ces deux séances, le candidat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare son espace (matériel, supports audio...) - Accueille le groupe - Prend en compte les spécificités du public - Amène les élèves à l'état de danse par des formats d'exercices variés et stimulants - propose des séquences d'exploration, d'improvisation / freestyle* - Interprète physiquement et émotionnellement des passages chorégraphiques construits et improvisés - Veille au bon déroulement collectif et individuel des pratiques - Oriente et apporte des conseils au groupe et individuellement - Transmet des informations en lien avec la culture hip-hop (références musicales, chorégraphiques, témoignages personnels...) et/ou la culture chorégraphique générale 	<p>Le jury évalue la pertinence du cours technique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'espace est sécurisé et bien utilisé • le matériel pédagogique est à disposition • le thème du cours est énoncé en début ou fin de séance • les propositions sont variées et en quantité suffisante • la longueur des exercices permet leur mémorisation • les objectifs pédagogiques sont traités avec clartés • le contenu du cours est corporellement structurant • le contenu du cours suit une progression technique et intègre un échauffement efficace et adapté aux objectifs • le contenu favorise la modulation tonique et les qualités de mouvements • le contenu favorise l'expérimentation • le candidat stimule la sensibilité artistique des élèves par ses propositions dansées ou son discours • les démonstrations du candidat sont lisibles, techniquement maîtrisées et intègrent une dimension artistique • les conseils et corrections sont délivrées dans le respect des élèves et sont efficaces • les références musicales, historiques, chorégraphiques et témoignages

	<p>- Clôture le cours</p> <p>Entretien oral (en lien avec C.1 à C.14):</p> <p>A l'oral, le jury interroge le candidat sur le travail réalisé et les points qu'il souhaite approfondir. Le candidat justifie ses choix et les facteurs du succès ou des failles de sa prestation.</p>	<p>personnels facilitent les apprentissages et nourrissent l'imaginaire des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • les propositions sont bien réparties dans le temps imparti • la fin du cours est soignée (regroupement, échanges oraux, retour au calme...)
<p>C.4 Délivrer des informations concernant les fondamentaux techniques, la terminologie et le contexte historique et socioculturel des danses enseignées dans l'intention de développer la culture générale des élèves et de susciter leur curiosité.</p>	<p>Durée de l'oral : 30 minutes</p> <p>Production de déroulés de cours (en lien avec C.3, C.4, C.6, C.10):</p>	<p>Le candidat explique correctement les spécificités de sa discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les fondamentaux techniques et les bases sont cités et décrits avec clarté • le contexte d'apparition historique et musical est expliqué • la terminologie hip-hop est utilisée
<p>C.5 Mettre en oeuvre des séances d'éveil et d'initiation à la danse en utilisant ses connaissances sur le développement psychomoteur de l'enfant et ses compétences artistiques dans des propositions ludiques mettant en mouvement les imaginaires afin de permettre à l'enfant d'entrer dans la danse et de s'approprier les éléments fondamentaux de celle-ci.</p>	<p>A l'écrit, 24h avant l'épreuve, le candidat transmet deux documents écrits présentant le déroulé des séances qui seront menées concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cours technique - l'atelier éveil-initiation <p>Chacun de ces documents est décliné dans les différents niveaux: débutant, intermédiaire et avancé pour le cours technique et éveil et initiation pour l'atelier avec les enfants.</p> <p>Ces documents contiennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix du thème général du cours • Niveau du cours • Durée du cours • Listes des différentes propositions en précisant pour chacune: <p><i>Choix musical: nom du morceau/genre / tempo</i> <i>Disposition dans l'espace</i></p>	<p>Le jury évalue la pertinence de l'atelier d'éveil ou d'initiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la posture et les propositions du candidat favorisent la disponibilité corporelle et psychique des élèves • la posture et les propositions du candidat suscite et préserve le plaisir du mouvement • les consignes sont énoncées avec clarté • les propositions suivent une progression cohérente avec les objectifs pédagogiques • les propositions invitent à la découverte et l'exploration du corps • le candidat fait appel à l'imaginaire, au ludique, au sensoriel et au sensible pour amener les élèves vers un état de danse

	<p><i>Objectif pédagogique d'apprentissage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • les notions fondamentales (espace, temps, poids...) sont abordées et explorées de telle sorte que les enfants pourront les transférer quelque soit leur orientation danse par la suite • Le candidat adapte ses propositions pédagogiques en fonction des réponses des élèves, • les sources musicales sont éclectiques et adaptées à l'âge et au contenu des proposition • le candidat établit une relation entre la source musicale et le mouvement • les propositions favorisent la socialisation de l'enfant et la pratique collective • le candidat fait clairement la différence entre un atelier d'éveil et un atelier d'initiation
<p>C.6 Auto-évaluer sa pratique afin de s'investir dans une démarche permanente de recherche et d'innovation pédagogique et faire ainsi progresser ses stratégies pédagogiques.</p>		<p>Lors de l'entretien, le candidat est capable de s'auto-évaluer. II:</p> <ul style="list-style-type: none"> • est réceptif aux questionnements du Jury et apporte des réponses en utilisant un ton et un langage professionnel • décrit et analyse les problématiques rencontrées • puise dans ses ressources pédagogiques non utilisées lors de la mise en situation • montre sa capacité à s'interroger et à remettre en question ses choix pédagogiques le cas échéant

<p>C.7 Concevoir des dispositifs d'évaluation au sein d'une séance ou sur le long terme (évaluations diagnostiques, sommatives, formatives) afin d'assurer le suivi de la progression des élèves.</p>		<p>Lors de l'entretien, le candidat est capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • donner des exemples de dispositifs d'évaluation qu'il peut mettre en oeuvre au sein d'une séance ou à la suite de plusieurs séances • donner son point de vu sur les différents systèmes d'évaluations existant
<p>C.8 Accueillir les élèves dans un cadre sécurisé et sécurisant afin de les mettre en confiance, de limiter les risques et éviter les accidents, et de créer, ainsi, les conditions optimales pour l' apprentissage.</p>		<p>Lors des mises en situation, le jury apprécie les conditions d'accueil des élèves:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la qualité d'adresse du candidat met les élèves en confiance: intonation, modulation de la voix, adéquation du comportement par rapport aux élèves • le regard et le discours du candidat est bienveillant • le candidat est attentif à la sécurisation et la préparation de l'espace • la gestion collective du groupe met les élèves en confiance entre eux
<p>C.9 Identifier le niveau de pratique et de connaissances des différents participants, leurs spécificités (situation de handicap par exemple) afin d'évaluer leurs capacités et leurs limites et d'adapter les propositions du cours en fonction.</p>		<p>Le jury évalue l'adéquation des propositions avec le niveau et les spécificités des élèves:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte des particularités physiques des personnes ou mentales des élèves est visible et accompagnée, particulièrement auprès des personnes en situation de handicap - les propositions sont ajustées à l'âge et au niveau technique des élèves en fonction des réponses corporelles qu'ils apportent aux propositions

C.10 Impulser une dynamique de groupe en stimulant l'interaction avec et entre les élèves pour favoriser les apprentissages au travers d'une émulation collective.

C.11 Utiliser des supports musicaux (playlists, chanter/parler, percussions et bandes sons) de bonne qualité, adaptés au style de danse et au type d'exercice proposé, en mobilisant ses connaissances en culture musicale et en montage audio afin de faciliter l'intégration du mouvement pour les élèves.

Le jury évalue la dynamique de groupe durant les mises en situation:

- le candidat véhicule et transmet sa motivation aux élèves
- une énergie positive circule dans le cours
- les modalités de travail sont variées et favorisent l'échange entre les élèves
- les élèves sont attentifs aux propositions du candidat tout au long de la séance
- les élèves sont investis corporellement et sensoriellement tout au long de la séance

Le jury évalue la qualité des supports musicaux:

- la qualité sonore du support musical est bonne
- les rythmes sont diversifiés
- les morceaux sont adaptés aux propositions (contenu lyrique approprié)
- les tempi sont variés et adaptés aux propositions
- la qualité du chanter-parler favorise l'intégration du mouvement
- le candidat utilise les percussions corporelles ou le beatboxing

Durant la mise en situation ou/et pendant l'entretien, le jury évalue la culture musicale du candidat:

- les différents courants musicaux (jazz, soul, funk, house...) sont identifiés
- le candidats sait nommer les morceaux qu'il a utilisé et leur attribuer un contexte historique

		<ul style="list-style-type: none"> • le candidat est capable de citer des classiques* en fonction de la discipline enseignée (ex: titre et artiste d'un morceau de rap années 90' pour un cours de hip-hop freestyle) • les morceaux choisis sont éclectiques
<p>C.12 Transmettre le mouvement dansé (gestes techniques et dimension artistique, émotionnelle, intentionnelle) en se basant sur ses connaissances en anatomie, physiologie et analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement (AFCMD) pour guider et faciliter l'apprentissage, éviter les blessures et augmenter les capacités psycho-corporelles des apprenants tout en préservant leur intégrité corporelle et psychique.</p>		<p>Le jury évalue la capacité à relier les connaissances théoriques et pratiques liées à l'anatomie, la physiologie et l'AFCMD à des situations d'expériences sensorielles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise des fondamentaux du mouvements dansé • explicitation de mécanismes fonctionnels • Maîtrise du vocabulaire spécifique • les entrées pédagogiques sont variées (discours anatomique, sensoriel, imaginaire, rythmique, perceptif, ludique, en rapport avec les coordinations, ou utilisation d'accessoires) et facilitent la compréhension et l'assimilation du mouvement. • la préparation du corps (échauffement du système cardiovasculaire, étirement et renforcement musculaire, mobilisation articulaire) est progressive et adaptée aux objectifs • le discours est préventif quant aux points de vigilance à avoir sur certaines positions ou certains mouvements • identification des facteurs de risque

<p>C.13 Analyser les postures, coordinations et mouvements des élèves en se basant sur l'observation et la lecture des corps afin de détecter des situations incongrues ou de blocages et de proposer des solutions favorisant l'intégration et la réalisation motrice et émotionnelle du mouvement.</p>		<p>Durant les mises en situation ou l'entretien, le candidat démontre une bonne capacité à lire les corps et le mouvement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • détection et analyse des postures ou mouvements incongrus • la remédiation par des indications précises et justes facilite la réalisation technique et artistique du geste • des conseils individuels et collectifs sont donnés
<p>C.14 Conduire des ateliers d'improvisation et/ou de freestyle* en créant des espaces d'expression libre faisant appel aux rituels du cercle en hip-hop afin de développer la créativité, l'utilisation des techniques, l'autonomie des apprenants et le dépassement de soi.</p>		<p>Le jury évalue la capacité du candidat à conduire des ateliers d'improvisation et de freestyle* en faisant appel aux codes de la culture hip-hop:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les consignes sont données avec clarté • les élèves expérimentent grâce à des dispositifs tels que le cypher*, le call and response* ou le défi • le candidat encourage les élèves à développer leur créativité • les élèves participent avec enthousiasme • la dynamique de groupe permet une montée en intensité, une émulation • des temps de remédiation amènent les élèves à développer leurs propositions

CONSTRUIRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL EN MENANT DES ACTIONS FAVORISANT L'INNOVATION, LE DYNAMISME ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE HIP-HOP

<p>C.15 Élaborer un projet pédagogique structuré et argumenté en lien avec l'enseignement des danses hip-hop afin donner du sens à son activité professionnelle et de se positionner professionnellement dans le domaine de la transmission des danses hip-hop</p>	<p>Production d'un dossier pédagogique:</p> <p>En amont des épreuves pédagogiques, le candidat fournit au jury un dossier pédagogique composé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une page de garde avec le titre du dossier, nom et prénom, année de la certification • d'un sommaire • de son CV complet (2 pages max) • d'une synthèse de son expérience professionnelle relatant l'expérience artistique et l'expérience pédagogique (2 à 5 pages) • du projet pédagogique (entre 5 et 10 pages) • d'une conclusion expliquant ses motivations à être certifié « passeur/se culturel/le en danses hip-hop ». • des annexes 	<p>Le jury évalue la qualité du dossier pédagogique:</p> <ul style="list-style-type: none"> • structuration du dossier selon un plan défini • présentation soignée et représentative de la personnalité du candidat • clarté et pertinence des propos • expression et analyse claires des convictions et valeurs qui animent la pédagogie du candidat • présence d'une réflexion sur la posture du pédagogue en danses hip-hop • explicitation des moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation du projet, spécificités d'une signature pédagogique propre • références aux sciences de l'éducation • références aux spécificités hip-hop (culture et danses) • respect de la date butoir pour l'envoi du dossier
<p>C.16 Réaliser un dossier de présentation écrite de projet artistique et/ou culturel (fictif ou réel) qui en définisse les objectifs, enjeux, ressources et obstacles en investissant ses savoirs et savoir-faire artistiques et pédagogiques dans le but d'inscrire son action dans le champ de l'éducation artistique et culturelle et/ou de l'évènementiel, et, de participer ainsi au développement de la culture hip-hop.</p>	<p>Production d'un dossier artistique:</p> <p>Le candidat fournit au jury un dossier de présentation de projet artistique et culturel (possibilité de constituer ce dossier en équipe avec d'autres candidats à la certification / groupe de 4 au maximum). Ce dossier est composé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une page de garde 	<p>Le jury évalue la qualité du dossier de présentation de projet artistique et culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dossier est complet • le projet comporte un titre • la présentation est soignée et représentative du contenu et des porteurs • les propos sont clairs et pertinents

	<ul style="list-style-type: none"> • d'une présentation des motivations (note d'intention, propos artistique, direction artistique) • d'une présentation de l'équipe • d'une partie concernant la production (rétroplanning ou planning prévisionnel, budget prévisionnel, réseau de partenaires, communication) • du contact du porteur de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • les objectifs sont concrets, mesurables et atteignables • le budget est complet • les différentes étapes de réalisation du projet sont identifiées et explicitées • le dossier montre la capacité du candidat à rechercher l'information et les ressources • les différents acteurs sont identifiés • la date butoire d'envoi du dossier a été respectée
<p>C.17 Élaborer un argumentaire oral du projet artistique et/ou culturel convaincant et reflétant une pensée structurée, adapté à l'auditoire afin de solliciter son intérêt et son engagement dans le projet.</p>	<p>Mise en situation professionnelle: Présentation orale d'un projet artistique et culturel devant un jury composé de professionnels du secteur culturel. Cette présentation peut se faire en équipe avec d'autres candidats à la certification. Des supports visuels (powerpoint, liens vidéos...) sont autorisés. Durée: 30 minutes par projet réparties comme suit : - 15 minutes pour présenter l'avancée du projet - 15 minutes de questions pour préciser le projet</p>	<p>Le jury évalue la pertinence de la présentation orale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le discours est clair • la présentation est structurée et fluide • la présentation est complète, soignée • l'adresse est professionnelle et convaincante • dans le cas d'une présentation en groupe, la parole est bien répartie • le travail d'équipe est bien défini et ressort de la présentation • la présentation atteste d'une connaissance de l'environnement socio-culturel et professionnel • le projet s'inscrit dans la culture hip-hop